

JUSTICE

La rentrée solennelle du tribunal un peu perturbée

Comme chaque année à la fin du mois de janvier, toutes les juridictions du palais de justice de Dieppe font leur rentrée solennelle pour faire le bilan des activités au cours de l'année écoulée, et présenter les perspectives pour l'année suivante. Chaque année, cette cérémonie officielle augure pour les participants et leurs invités, sous-préfet, élus, responsables de la gendarmerie et de la police, représentants d'autres tribunaux, d'une très longue matinée de discours. L'usage républicain veut que le procureur général et le premier président de la Cour d'appel de

Rouen soient présents à ces cérémonies. Mais hier, les deux hauts magistrats ont quitté le tribunal de Dieppe car les avocats du barreau, formant une haie d'honneur à l'entrée du palais de justice, arboraient sur leurs robes noires un autocollant « Sauvons nos tribunaux ». Un moyen de rappeler leurs inquiétudes face à la nouvelle réforme de l'organisation de la justice. Ce départ a été interprété par l'ordre des avocats de Dieppe, dans un tract, comme « un signe de refus de dialogue. Il signe un désintérêt envers notre juridiction, ses acteurs et ses justiciables ».



Les avocats du barreau de Dieppe veulent défendre leur juridiction